



**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-JEANNE-D'ARC**

AVIS PUBLIC

**ENTRÉE EN VIGUEUR DES RÈGLEMENTS
NUMÉROS 297-2017, 298-2017, 299-2017, 300-2017, 301-2017 et 302-2017**

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

- Lors d'une réunion tenue le 2 octobre 2017, le conseil municipal a adopté le règlement intitulé « « Règlement numéro 297-2017 modifiant le plan d'urbanisme afin d'ajuster les plans au nouveau cadastre».
- Lors de cette même réunion, le conseil municipal a adopté le règlement intitulé « Règlement numéro 298-2017 modifiant divers éléments du règlement de zonage».
- Lors de cette même réunion, le conseil municipal a adopté le règlement intitulé « Règlement numéro 299-2017 modifiant divers éléments du règlement de lotissement».
- Lors de cette même réunion, le conseil municipal a adopté le règlement intitulé « Règlement numéro 300-2017 modifiant divers éléments du règlement sur les conditions d'émission de permis de construction».
- Lors de cette même réunion, le conseil municipal a adopté le règlement intitulé « Règlement numéro 301-2017 modifiant divers éléments du règlement de construction».
- Lors de cette même réunion, le conseil municipal a adopté le règlement intitulé « Règlement numéro 302-2017 modifiant divers éléments du règlement sur les permis et certificats».
- Les règlements modifiant les règlements de zonage et de lotissement n'ont pas fait l'objet d'une demande valide de participation à un référendum.
- Les règlements 297-2017, 298-2017, 299-2017, 300-2017 et 301-2017 ont reçu l'approbation du conseil de la MRC de La Mitis le 11 octobre 2017.
- Ces règlements sont déposés au bureau de la municipalité où toute personne intéressée peut en prendre connaissance.
- Ces règlements entrent en vigueur conformément à la *Loi*.

Résumé de la modification du plan d'urbanisme

Le plan des affectations du sol est modifié en remplaçant les anciens cadastres par le nouveau cadastre du Québec ainsi qu'en ajustant les aires d'affectation en fonction de ce cadastre rénové.

Donné à Sainte-Jeanne-D'Arc, ce 30^e jour d'octobre 2017.

Louise Boivin
Directrice générale et secrétaire-trésorière